

# Vulnérabilité, Dignité, Résilience - Laura ZUCCOLI

Statut et conditions de vie: déterminants des vulnérabilités

Se loger comme migrant.e ou réfugié.e : le parcours du combattant



UNIVERSITÉ  
DU  
LUXEMBOURG



## Inégalités en matière de santé = fruit des déterminants sociaux de la santé

c'est-à-dire des conditions sociétales dans lesquelles les individus naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent :

- les expériences vécues dans les premières années de la vie,
- l'éducation,
- le statut économique et juridique,
- l'emploi, le travail décent,
- le logement et l'environnement de vie,
- l'efficacité des systèmes de prévention et de traitement des maladies.

**Les personnes qui viennent chez Médecins du Monde se trouvent dans des situations de vie très précaires et ont besoin d'aide et de soins.**

Ces personnes fragilisées se sentent

- isolées et en insécurité
- vivent dans la rue ou dans des logements insalubres souvent surpeuplés
- souffrent de symptômes dépressifs, sont anxieuses ou en situation de stress.

Elles n'ont pas d'autre choix que de **développer toute leur ingéniosité pour (sur)vivre**

- à leurs traumatismes passés et présents,
- à leurs conditions de vie très dures
- et à leur environnement façonné d'insécurités et de situations vulnérables.

## Ces personnes affrontent

- **des problèmes d'addiction** aux substances diverses ...
- **la barrière de la langue, l'illettrisme** ... ne leur permet souvent pas de faire valoir leurs droits,
- **la perte de repères** dans un pays qui n'aime pas la vue de la pauvreté, de l'exclusion, du sans-abris
- **l'invisibilité quotidienne subie**
- **l'absence de couverture sociale**
- **l'incertitude quant à leur avenir** de sans abris, de personnes en séjour illégal, de réfugié débouté du droit d'asile ...
- **l'attente longue des procédures administratives ou juridiques** bloque toute tentative de (re)construction de soi dans un nouveau pays, situation de séjour incertaine, conditions de logement ...

**Impacte négativement leur santé mentale, les rendent encore plus vulnérables**



Se loger comme migrant.e ou réfugié.e : le parcours du combattant

## TEMOIGNAGE

### **Vivre dans la rue à Luxembourg-Ville**

- Les personnes trouvent un pseudo refuge dans les entrées, sont réveillés à 6h du matin par des agents qui ont été mandatés pour cette tâche .
- Il y a 1 an on pouvait installer une tente, ce qui n'est désormais plus le cas - la police se chargeant de les faire « déguerpir ».
- Les demandeurs d'asile non hébergés, comme de nombreuses personnes en situation de sans-abris, se voient contraints de s'éloigner du centre-ville pendant la nuit pour trouver refuge dans des endroits plus isolés comme la forêt du Kirchberg ou de Dommeldange.
- Ces actions sembleraient avoir pour but d'invisibiliser ces personnes sans abris .

# Le statut juridique de séjour et les conditions de logement précaires

déterminants importants de l'état de santé



Se loger comme migrant.e ou réfugié.e : le parcours du combattant

## Absence d'adresse légale au Luxembourg

**Sans logement, pas d'adresse donc pas droit aux prestations sociales, aux aides**

Une adresse de référence auprès d'un Office social n'est possible que si on est

- Luxembourgeois
- Citoyen de l'Union européenne s'il a résidé et a été affilié à la sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg au moins cinq années
- Bénéficiaire d'une protection internationale obtenue au Luxembourg sous certaines conditions

**Un ressortissant de pays tiers ne peut jamais accéder à une adresse de référence**  
peu importe sa durée de résidence au Luxembourg ! On perd son logement, on perd tout!



## TEMOIGNAGE

### Absence d'adresse légale au Luxembourg

*Je suis de nationalité albanaise, j'habite depuis plus de 20 ans au Luxembourg et suite à une expulsion j'ai perdu mon adresse.*

*Malheureusement, l'office social ne peut pas me donner une adresse de référence, car je suis ressortissant d'un pays tiers. Je n'ai pas d'autre endroit pour m'enregistrer avec ma famille.*

*Pour m'inscrire à la commune je dois avoir un contrat de bail, que je ne peux pas signer et/ou avoir sans revenu fixe et stable, ce qui n'est pas faisable sans adresse.*

*C'est difficile d'avancer dans ma situation alors que je suis la ressource importante pour mes enfants, Sans adresse je suis coincé pour faire avancer ma situation personnelle.*

## Vivre en situation de séjour IRRÉGULIÈRE

Si on n'a pas de séjour légal au Luxembourg ou si on est débouté du droit d'asile c.à.d. sa demande d'asile a été définitivement refusée au Luxembourg ou dans un autre pays de l'UE :

- on ne peut plus loger dans des foyers - on risque de **vivre dans la rue** ou dans des **logements très précaires , surpeuplés ...**
- on est **hébergé et exploité** par des employeurs sans scrupules dans des conditions souvent proches de la traite humaine
- on **ne peut pas travailler** car la loi sur l'immigration exige que sa demande de séjour pour travailler au Luxembourg soit faite depuis le pays d'origine
- on ne peut **pas prétendre aux prestations sociales**, à un soutien de l'ADEM ou d'un Office social
- on n'a **pas d'accès aux soins de santé**
- on **vit dans la clandestinité** dans la peur constante d'être repéré par la police et d'être expulsé



## TEMOIGNAGE

### Vivre en situation de séjour IRRÉGULIÈRE

*Je suis ici avec ma femme, nous sommes uruguayens et nous avons aussi un document de résidence portugais.*

*Une entreprise du Luxembourg m'a fait venir pour travailler avec une promesse de contrat. Ils nous ont laissé dans un appartement vide et sans conditions.*

*Ils m'ont fait travailler pendant plusieurs mois. J'ai renouvelé un restaurant et deux appartements. Maintenant non seulement ils ne m'ont pas fait de contrat, mais ils ne me paient pas, et ils me menacent que si je ne pars pas ils viendront me chercher. Ils nous menacent tous les jours.*

*Nous ne savons pas quoi faire, nous n'avons nulle part où aller et nous n'avons pas d'argent parce qu'ils ne me paient pas pour ce que j'ai travaillé*



## Vivre en situation de séjour IRRÉGULIÈRE

Le **ressortissant de pays tiers** et les réfugiés reconnus **DOIVENT VIVRE AU LUXEMBOURG**, ce qui avec des revenus modestes rend la recherche d'un logement abordable très difficile

- certains loue une adresse fictive pour 300-500€/mois pour avoir une adresse au Luxembourg
- de plus en plus de communes refusent d'inscrire un nouveau résident au motif
  - que seule une famille peut vivre dans une maison unifamiliale
  - de présenter une attestation du propriétaire, si on n'est pas locataire principal

## TEMOIGNAGE

### Vivre en situation de séjour IRRÉGULIÈRE

*Nous vivons ensemble depuis environ un an et, dès le début, nous avons demandé au propriétaire de la maison de pouvoir aussi m'y domicilier avec mon fils. Nous avons expliqué la situation au propriétaire et nous l'avons rencontré à plusieurs reprises, mais il refuse de nous autoriser à cohabiter, me refusant l'adresse, au motif que la maison n'a qu'une seule chambre. Nous lui avons déjà demandé ce droit, même à titre provisoire, afin que je puisse m'inscrire à la commune, demander une carte de séjour et commencer à travailler pour que nous puissions avoir deux salaires et louer une maison plus grande, car mon fils a déjà 15 ans et a besoin d'une chambre pour avoir son espace et ne plus dormir dans le salon. La réponse est restée négative.*

*Mon mari a essayé d'autres solutions, comme louer une maison, mais il n'y est pas parvenu avec une seule fiche de paie; nous avons déjà essayé via l'aide sociale de Dudelange et le fonds de logement de Luxembourg, mais sans succès, car ni moi ni mon fils ne sommes inscrits, ce que nous ne pouvons pas faire sans adresse.*



## Vivre dans la précarité en situation de séjour RÉGULIÈRE

Pour obtenir une autorisation de séjour il faut TOUJOURS pouvoir **justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins au Luxembourg**. Si on devient une charge « *déraisonnable* » pour l'État , on risque de perdre son séjour légal peu importe que l'on soit citoyen de l'Union ou non.

**Les regroupements familiaux d'un citoyen de l'UE installé au Luxembourg** n'est soumis à aucune condition, ni de revenu, ni de logement entraînant des situations socialement catastrophiques, principalement pour les enfants.



## TEMOIGNAGE

### Vivre dans la précarité en situation de séjour RÉGULIÈRE

*Bonjour, ma famille et moi sommes au Luxembourg depuis huit ans. Nous avons obtenu un permis de séjour grâce à notre travail. Ma femme et moi travaillons avec un contrat à durée indéterminée activement à Mersch depuis près de deux ans. Nous sommes quatre personnes par chambre. Mon fils a 14 ans, il est au lycée et ne peut pas étudier. Nous habitons à Soleuvre, mais nous travaillons à Mersch. C'est trop loin et nous ne pouvons pas nous occuper de nos enfants. Nous avons déposé plus de 100 demandes de location, mais elles n'ont pas été acceptées.*

## Vivre dans la précarité en situation de séjour RÉGULIÈRE

En cas de **regroupement familial de membres de famille d'un ressortissant pays tiers** légalement installé au Luxembourg – il faut prouver que

- l'on a des revenus suffisants pour subvenir aux besoins de sa famille
- d'un logement assez grand pour accueillir la famille - minimum 9m<sup>2</sup> / chambre
- Pour se voir attribuer un logement social il doit disposer
  - enfants de 6-12 ans max 2 par chambre
  - à partir de 12 ans 1 par chambre – problème famille nombreuse

## Absence de couverture sociale

### La CUSS -Couverture universelle des soins de santé

Projet pilote lancé fin 2022

Offre à toute personne vulnérable, vivant habituellement sur le territoire du Grand-Duché, et

- qui n'est pas affiliée obligatoirement
- ou n'a pas les moyens de s'affilier volontairement
- ne peut pas bénéficier du soutien d'un office social

l'accès aux soins de santé moyennant une **affiliation gratuite à l'assurance maladie.**



## TEMOIGNAGE

### Absence de couverture sociale

*Je suis vénézuélienne j'ai 56 ans et mon fils a 20 ans et ma demande de protection internationale a été refusée.*

*Ma situation actuelle est préoccupante car je suis sous traitement oncologique et j'ai subi une intervention chirurgicale au sein droit il y a 8 mois . Je suis sous traitement oncologique depuis 5 ans*

*Le ministère des migrations m'a remis une lettre de suspension de l'expulsion pour mon fils et moi-même.*

*Je suis très inquiète car je n'ai pas d'adresse, je n'ai pas d'aide économique et je n'ai pas d'aide au logement, je ne reçois pas d'aide pour mes traitements, ma CNS n'est plus pas active, ce sont des amis qui m'aident pour le moment.*



## Absence de couverture sociale

# CUSS -Couverture universelle des soins de santé

Médecins du Monde plaide

- pour donner un cadre légal à la CUSS
- permettre aux personnes de s'enregistrer avec une adresse de correspondance auprès d'un organisme social.

# Merci pour votre attention

Laura ZUCCOLI

[l.zuccoli@medecinsdumonde.lu](mailto:l.zuccoli@medecinsdumonde.lu)

**Médecins du Monde Luxembourg**

<https://medecinsdumonde.lu/>

4, rue Berwart  
L-4043 Esch-sur-Alzette  
Tél : [\(+352\) 28 89 23 71](tel:+35228892371)

